

Formation d'Escortes

- Formateurs :
 - MEF2, médecin du sport, médecins de la CN
 - JF2
 - pour former, ces personnes doivent être elles-mêmes « escorte »
- Déclaration de la session de formation 10 jours avant :
 - médecin du CDN : presidentadjoint@ffessm.fr
 - médecin SMR : eric.sarrazin.doc@gmail.com
 - médecin en charge du plan de lutte anti-dopage : eric.sarrazin.doc@gmail.com
 - si formation « urgente », merci d'en avertir au plus vite ces personnes (Eric et Bernard)

Formation d'Escortes

- A la fin de la session :
 - envoi du fichier des gens formés (Excel)
 - avec n° le licence, nom, prénom, date de naissance et numéro de club au médecin du CDN (actuellement Bernard SCHITTLY sur presidentadjoint@ffessm.fr)
- Prix de la carte :
 - gratuité
 - la carte ne comportera plus de photos